

dollars, si elle se fait au complet. Les livraisons débuteront immédiatement et se poursuivront jusqu'au 31 décembre 1972. Les classes seront du blé nos 3 et 4 du Nord, ou les nouvelles classes équivalentes. Les livraisons se feront à partir de ports de la côte de l'Ouest.

Il s'agit de la troisième importante vente de blé au Pérou en deux ans. La vente de 7.5 millions de boisseaux a été annoncée le 4 juillet 1969, suivie, le 7 mai 1970, d'une vente de 7.4 autres millions de boisseaux.

M. Lang a fait remarquer que la vente a été faite grâce au nouveau programme modifié et élargi de crédit qui accorde des garanties plus élevées pour la vente de céréales aux pays en voie de développement.

UNE ÉQUIPE D'INFORMATION DANS L'ARCTIQUE

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé qu'une équipe d'information rendra visite, en juillet, aux communautés arctiques de l'est, dans le cadre d'un projet à long terme en vue d'améliorer les communications avec les résidents du Nord.

D'après les projets actuels, d'autres équipes d'information se rendront dans la région de Baffin d'ici à la fin de l'été, et dans le centre et l'ouest de l'Arctique, plus tard dans l'année.

M. Chrétien a fait remarquer que le but de ces tournées est l'instauration d'un mécanisme visant à établir un meilleur échange d'information.

La première équipe a commencé une tournée de deux semaines dans la région du Keewatin, le 5 juillet. Elle est dirigée par M. Frank McCall, directeur régional des ressources du Nord, au bureau du ministère, à Yellowknife, et comprend un représentant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, un géologue, un spécialiste de l'exploitation et de la conservation de l'eau, des terres et des forêts, et un interprète esquimau. Les communautés visitées seront Eskimo Point, Rankin Inlet, Chesterfield Inlet, Coral Harbour, Repulse Bay, Baker Lake et peut-être Whale Cove si les conditions atmosphériques le permettent.

POURQUOI CE PROGRAMME?

Le besoin de meilleures communications est né de l'expansion de la recherche de pétrole, de gaz et de minéraux, laquelle se fait souvent sans que les résidents de la région en aient été informés, ou sans qu'ils sachent à quelle réglementation les prospecteurs sont soumis, afin d'éviter le plus possible de bouleverser le milieu.

"Je suis d'avis, a dit M. Chrétien, qu'il nous faut acquérir une compréhension plus profonde des besoins des résidents du Nord et de leurs craintes des bouleversements que l'exploration peut entraîner dans leur mode de vie et dans leurs activités de piégeage, de chasse et de pêche. Je crois également que les résidents du Nord devraient savoir exacte-

ment ce que la prospection pétrolière, gazière et minérale comporte, et connaître les mesures que mon ministère prend pour assurer une saine exploitation des ressources de cette partie du pays."

Le ministre a ajouté: "Cette compréhension mutuelle est difficile à obtenir sans un libre échange de renseignements. C'est pourquoi nous envoyons des équipes d'information dans les communautés du Nord. Des membres s'entreprendront des travaux d'exploitation dans le Nord avec les habitants des divers endroits qu'ils visiteront. Et, chose peut-être plus importante encore, ils écouteront attentivement les observations des résidents eux-mêmes."

NOUVELLES BOURSES DU CNRC

Le Conseil national de recherches du Canada a annoncé qu'il étendait son programme de bourses afin de promouvoir une plus grande collaboration entre les universités et les industries canadiennes.

A partir de cette année, le Conseil accordera des bourses de stages industriels à un certain nombre d'universitaires, leur permettant de travailler pendant un an au moins dans un milieu industriel au Canada. On accordera la préférence aux candidats qui ont peu ou pas d'expérience dans le secteur industriel et qui ont fait partie du corps professoral d'une université canadienne pendant deux à cinq ans.

Ce programme de bourses complétera les trois autres programmes déjà en vigueur au Conseil, visant à favoriser les échanges entre les universités et les industries: programmes de bourses de recherches après stage dans l'industrie, de bourses différées et de bourses post-doctorat industrielles.

Le Conseil n'imposera aucune restriction quant au genre de travail à être effectué pendant la durée de cette bourse, que ce soit dans la production, l'administration ou la recherche en laboratoire.

Le Conseil espère ainsi que ces entreprises industrielles pourront bénéficier non seulement des connaissances des scientifiques et des ingénieurs de nos universités mais également de la stimulation réciproque et continue résultant de ce programme.

Ces bourses de stages industriels sont accordées pour des stages dans des organismes industriels au Canada ou dans des sociétés fédérales ou provinciales à caractère quasi industriel, comme Air Canada ou l'Hydro-Québec. Le salaire du stagiaire sera en partie payé par le CNRC qui accordera aussi une indemnité de voyage pour le stagiaire et sa famille.

Cette contribution financière du Conseil sera payable par l'intermédiaire de l'université et elle sera déterminée de façon que le boursier reçoive un salaire total égal à celui qu'il toucherait normalement à l'université.

Bien que les industries ne soient pas appelées à contribuer au salaire du boursier, elles peuvent cependant lui accorder d'autres avantages ou aider son université.